

**Durée : 15 jours soit : 106 heures.  
Hors durée d'examen.**

Ce CQP permet aux personnes qui le suivent d'acquérir l'aptitude professionnelle pour exercer une activité de surveillance et de gardiennage dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes tels que les JOP 2024, la coupe du monde de rugby de 2023 et autres grands évènements.

#### **Objectifs :**

Obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle "Participer aux activités privées de Sécurité des Grand Evènements".

#### **Pré-requis :**

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français (test d'aptitude défini par le niveau B1)
- Obtenir une autorisation préalable du C.N.A.P.S

**Avant l'entrée en formation**

Lors de la journée de présentation du centre ainsi que de la formation CQP PSGE qui se déroulera deux semaines au moins avant la formation, deux livrets vous seront remis, un livret d'accueil du centre et un livret explicatif de la formation, la convocation à la formation qui vous sera remis en main propre et l'explication du passage de l'examen. Un test B1 (Niveau CAP) du cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/REC 2008 du 02 juillet 2008, doit être effectué afin de savoir si le stagiaire dispose d'une connaissance de la langue française caractérisé par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité.

**Le déroulement du test est :**

#### **La validation de l'expression écrite et les conditions de réussite :**

- 1) Le passage du test B1 sur la plateforme XADIA à l'aide d'une tablette ou d'un ordinateur fourni par le centre de formation.
- 2) Obtenir au minimum une note minimale de **10/20** sur chaque groupe de question.
- 3) Avoir répondu correctement à au moins **3 des 5** questions éliminatoires proposées en début de test.
- 4) Obtenir un moyenne globale supérieure ou égale à **12/20**.

#### **La validation de l'expression orale :**

Après la correction du test écrit, le candidat est reçu pour un entretien individuel pour l'épreuve oral et valider sa capacité à s'exprimer dans la langue française.

Lors de cet entretien, le formateur principal, va afficher au tableau une image ou une vidéo de courte durée, afin de pouvoir évaluer, la capacité du candidat à rédiger un compte rendu par écrit sur papier fourni par le centre de formation. (Feuille Compte Rendu test oral)

Mais aussi la capacité du candidat à réaliser un compte rendu oral.

#### **Le formateur aura en sa possession un fiche test oral sur laquelle, validera les points suivants :**

- La capacité du candidat à effectuer un retour d'information précis.
- La capacité du candidat à avoir une bonne élocution.
- Le candidat devra être clair dans son exposé.
- Le candidat devra se faire comprendre.
- Le candidat devra faire un compte rendu écrit.
- S'exprime avec aisance et dynamisme.
- Maîtriser son vocabulaire.

Le formateur, vérifiera, l'adéquation entre le projet personnel du candidat avec sa motivation en fonction de la formation proposée.

#### **Possibilité d'équivalence partielle :**

- Etre titulaire du diplôme national du brevet.
- Avoir une certification professionnelle enregistrée au RNCP, au moins égale au niveau 3 (niveau CAP)
- Avoir une attestation de réussite du test TCF de moins de 2 ans fourni par France éducation international
- Avoir une attestation de réussite du test TEF dématérialisée imprimée de moins de 2 ans du test de la chambre du commerce et de l'industrie de Paris île de France.
- Avoir une attestation de comparabilité délivré par le Centre Enic- Naric France.

**Il appartient au candidat de faire la demande de dispense selon le diplôme ou attestation en sa possession et qu'il devra fournir comme justificatif.**

Dans tous les cas il appartient à l'organisme de formation de juger de la recevabilité de la demande du candidat et des suites à donner pour l'éventuelle passation du test.

#### **Autres Pré-requis :**

- Un certificat médical d'aptitude à la formation et à la fonction d'agent de sécurité validité moins de 3 mois.
- Etre en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Faire la demande sur le site du CNAPS, explication donnée lors de la journée de présentation)
- Pour les ressortissants étrangers, un extrait de casier judiciaire étranger, original, datant de moins de 3 mois.
- Une carte d'identité valide, passeport ou titre de séjour depuis au moins 5 ans.

SARL SIM SANTE GRAND OUEST

Téléphone : 02 99 84 50 86 N° SIRET: 888 140 613 00017 Code Ape : 8559A

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 108 24 35 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

· La société SIM SANTE GRAND OUEST utilise des méthodes actives et participatives, des études de cas après support vidéo, des exercices pratiques, des mises en situations, des support de cours ICONE, étude de cas après support vidéo, Powerpoint, Icone Graphic, ordinateurs.

· Uniquement en présentiel.

**Référent :** Clément PERRIER

**Evaluation :** Orale et pratique. Avec un jury d'examen

**Personnes concernées :** Toutes personnes voulant exercer les métiers de la sécurité dans l'évènementiel.

**Validation :** Attestation de formation  
Diplôme CQP PSGE

**Durée :** 106 heures de formations (hors examen) et 7 heures d'examen.

**Nombre de stagiaires :** 4 à 12 Maximum

**Validité :** 5 ans. Un renouvellement de 24 heures est à réaliser 3 mois avant la fin de sa validité.

**Lieu :** Dans notre centre de formation, SIM SANTE GRAND OUEST au 25 rue du manoir de servigné  
35000 RENNES.

**Horaires :** 08h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30

**Infos :** Une convocation, une fiche de renseignement, le règlement intérieur des stagiaires et le livret d'accueil vous seront envoyés  
15 jours avant le début de la formation.

Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur la feuille d'émargement.

**Temps d'appropriation, d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)**

**Contenu théorique et pratique :**

Les thèmes abordés seront les suivants :

**Module environnement juridique UV2 : (16heures)**

. Environnement juridique de la sécurité privée.

**Module secourisme UV1 : (14heures)**

. Secours à personnes.

**Module gestion des conflits UV3 : (5heures)**

. Gestion des risques et des situations conflictuelles.

**Module stratégique UV4 : (6heures)**

. Connaissance de l'outil informatique.  
. Transmission des consignes et informations.

**Module sensibilisation aux risques terroristes UV7 : (13heures)**

. Compétences opérationnelles spécifiques.  
. Prévention des risques terroristes.  
. Réagir face à une attaque.  
. Secourir.

**Module gestion de conflit UV3 (complément avec le tronc commun) : (9heures dont 7heures de pratique)**

. Gestion des risques et des situations conflictuelles.

**Module gestion des situations conflictuelles dégradées UV13 : (7heures dont 4heures de mise en situation pratique)**

. Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées.

**Module professionnel : (36 heures)**

. Surveillance et gardiennage en évènementiel  
. Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité en évènementiel